Image not found or type unknown

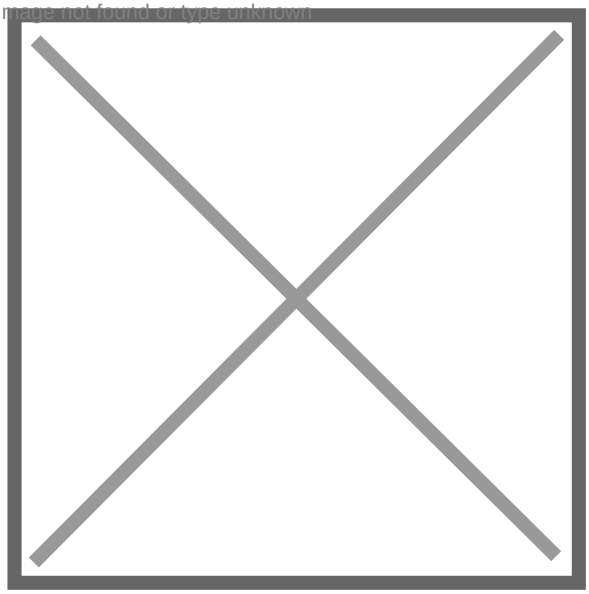

Garde de mes enfants / déménagement à 200km

Par **Nini77250**, le **11/11/2018** à **15:01**

Bonjour , je ne suis pas mariée maman de trois enfants de 4 ans d'une première union que je ne suis plus avec le papa pour cause de décès .
Je me suis remie avec une autre personne depuis trois ans j'ai eu deux enfants avec lui dont un de 2 ans et un de 4 mois .
Depuis plus d'un ans ... je suis victime de violence conjuguale ou j'ai les sms qu'il dit qu'il regrette et tout j'ai quelque photo de bleu de coup de poids ou autre j'ai deux certificats médical je suis harceler par lui même qui me menace de me dégager sans mes deux enfants .... que si je partais il me tuerais ... sa cetais a l'oral ... j'ai pas décrit .. en sachant que j'aurai des témoignage car même devant les gens il me traite et me menace de gardez mes enfants et tout ... il n'est pas très gentil avec les enfants non plus .....

Ma question est : es que je peux déménagé avec mes deux enfants en changent de département pour éviter à subir tout sa ? C'est à 200 km de chez lui nous ne sommes pas mariée ni passer devant le juge ...
je compte bien allez porter plainte .... à mon départ comment faire pour que je garde la garde de mes enfants à mon domicile ? Bien sûr je suis en attente d'un logement en urgence pour l'instant .... il ne veux pas entendre parler d'un week end sur deux il veut la garde car il c'est Que y'a que sa qui m'atteins .... et si je part avec mes enfants il viendra les rechercher et me les rendra qu'après le tribunal ....

Par **Nini77250**, le **11/11/2018** à **15:03**

Mais aussi je suis traiter a longueur de temps de pute de salope devant mes enfants et tout ....

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés